

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

« Traiter les troubles de la personnalité et les traumatismes complexes avec la Thérapie des Schémas »

Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Compétences attestées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Analyse d'une demande et élaboration d'un plan d'action via la thérapie des schémas		
C1 – Structurer un entretien d'évaluation de la santé mentale du patient : définir les outils et approches pertinentes pour analyser la demande du patient.	<p align="center">Étude de cas</p> <p>Évaluation 1 : Épreuve écrite – rapport écrit à remettre 1 mois avant la présentation à la certification sur les modalités d'une intervention en accompagnement par la thérapie des schémas pour un client / patient.</p> <p>Durée : 15 minutes de soutenance orale et d'échanges avec les membres du jury.</p> <p>Modalités d'évaluation. Il est demandé au/à la candidat(e) de proposer les modalités d'une intervention sur une situation réelle et significative de son choix dans son cabinet / entreprise. Le/La candidat(e) devra décrire le contexte de la situation, identifier les sources de maux personnels et/ou professionnels, présenter l'interprétation des structures de personnalités, décrire le dispositif d'intervention choisi et argumenter ses choix</p> <p>Ce rapport comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la demande initiale du client / patient ; - les résultats des tests des schémas et modes - la description de la situation problème identifiée et les ressources à développer dans l'accompagnement ; - la proposition d'intervention ; <p>La validation des 3 critères est requise.</p>	<p>Le jury évalue la réflexivité du candidat dans sa pratique professionnelle, la qualité du rapport remis et la qualité de communication assertive du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le candidat a su cerner les enjeux et problématiques, identifier et comprendre les différents schémas et modes chez le/patient(e) Grille 1 : utilisation des tests pour diagnostic santé mentale • Le candidat a explicité dans son rapport le choix de la prise en charge la plus adaptée : le plan d'action, les outils, protocoles, et prescriptions de tâches sélectionnées Grille 2 : analyse de la situation • Le candidat s'exprime clairement, et avec précision notamment en ce qui concerne l'explicitation des différents schémas et modes, afin de justifier ses choix. • Interactions entre le candidat et le jury : <ul style="list-style-type: none"> - le volume de la voix est adapté, l'élocution est claire, l'attitude est ouverte ; - les propos sont précisés ou reformulés suite aux demandes du jury ; - le point de vue est reconsidéré s'il y a lieu à la suite d'une question ou d'une remarque du jury. <p>Grille 3 : communication</p>
C2 – Mener un entretien d'évaluation : recueillir la demande et l'explorer avec soin pour sélectionner les éléments pertinents, enjeux et problématiques, nécessaires à l'élaboration d'un plan d'action.		
C3 – Obtenir l'engagement du patient dans un processus thérapeutique : présenter les schémas et les modes, expliquer les actions possibles et prescription de tâches.		
C4 – Interpréter les structures de personnalités et les traumatismes complexes en schéma-thérapie : lire, comprendre et analyser les résultats, en lien avec l'histoire de vie du patient.		
C5 – Identifier les enjeux thérapeutiques en fonction de la symptomatologie et de la demande du patient.		
C6 – Faire des choix de protocoles, techniques et outils pertinents pour travailler les structures de personnalité et les traumatismes complexes		
C7 - Définir un plan d'action thérapeutique sur la base des informations recueillies en entretien d'évaluation et des besoins du patient, au regard de la pertinence des actions à proposer.		

Réalisation de l'accompagnement thérapeutique avec le prisme des structures de personnalité

C8 – Accompagner les patients et notamment ceux souffrant de troubles de la personnalité (borderline, évitants, narcissiques, schizoïdes...) et de traumatismes complexes, à développer la capacité d'identification des déclencheurs émotionnels saillants dans leur quotidien et les schémas et modes associés.

C9 – Développer la thérapie par l'expérience, notamment via le protocole de reparentage, protocole de l'arbre, chaise en vide... en complément des techniques cognitivo-comportementales usuelles.

Mise en situation reconstituée

Évaluation 2 : Vidéo/audio ou retranscription – deux extraits de mise en situation des actions thérapeutiques par l'expérience. Une première montrant la mise en application du protocole de reparentage et l'exercice de la chaise vide. Une seconde montrant la technique de l'arbre.

Durée :

→ Vidéo/audio ou retranscription : 45 minutes dont 15 minutes X 2 de vidéos visualisées en amont ou en situation réelle et 15 minutes de feedback et de soutenance orale avec les membres du jury. Le fichier sera à remettre 1 mois avant la présentation à la certification.

→ Retranscription mots à mots de la situation : 15 minutes de feedback et de soutenance orale avec les membres du jury. La retranscription sera à remettre 1 mois avant la présentation à la certification.

Modalités d'évaluation :

Il est demandé au/à la candidat(e) de montrer deux cas pratiques, en vidéo ou retranscription dans laquelle il/elle exécute le protocole de reparentage, l'exercice de la chaise vide et le protocole de l'arbre, avec deux patient(e)s de son choix, démontrant l'ensemble des compétences C8 à C9.

A l'oral, le/la candidat(e) recueille les feedbacks des membres du jury et présentera une auto-analyse de son intervention et des techniques réalisées :

- le contexte, les enjeux et problématiques de la situation d'intervention et son utilité dans le protocole d'accompagnement ;
- la synthèse du bilan réalisé avec le patient ;
- des pistes d'amélioration dans sa pratique (liées à son auto-analyse, et le feedback du jury).

La validation des 3 critères est requise.

Le jury évalue la maîtrise du déroulé de l'animation du protocole de reparentage, l'exercice de la chaise vide et le protocole de l'arbre, l'auto-analyse dont il est fait preuve dans ce qui s'est joué pour les participants et la qualité de communication assertive du candidat :

- Le candidat démontre la maîtrise de l'usage du protocole de reparentage et de l'exercice de la chaise vide. Il explicite le changement observé sur le comportement du/de la patient(e) :
- Le candidat démontre la maîtrise de l'usage de la technique de l'arbre et explicite le changement observé sur le comportement du/de la patient(e) :

Grille 4 : protocole de l'arbre et chaise vide

Grille 5 : protocole de l'arbre

- Interactions entre le candidat et le jury :
 - le volume de la voix est adapté, l'élocution est claire, l'attitude est ouverte ;
 - les propos sont précisés ou reformulés suite aux demandes du jury ;
 - le point de vue est reconsidéré s'il y a lieu à la suite d'une question ou d'une remarque du jury.

Grille 3 : communication

Évaluation des bénéfices post thérapie des schémas, et mise en place d'ajustements

C10 – Analyser et expliquer au patient les tests de psychométrie : les accompagner dans les processus d'évaluation des structures de personnalité, leur interprétation, leur évolution.

C11 – Adapter le plan thérapeutique en fonction des résultats psychométriques obtenus après 3 mois puis 6 mois, des plaintes et besoins du patient au cours de la thérapie

Entretien Questions - Réponses

Évaluation 3 : Épreuve orale – le jury pose aléatoirement 5 questions théoriques et pratiques, parmi les 50 préétablies pour cette épreuve.

Durée : 15 minutes de soutenance orale et d'échanges avec les membres du jury.

Modalités d'évaluation.

Il est demandé au/à la candidat(e) de répondre aux questions le plus précisément possible. Le jury peut reformuler la question si nécessaire. Les réponses attendues sont fournies au jury. Le/la candidat(e) doit :

- Expliciter les concepts théoriques ;
- Détailler la mise en pratique ;
- Apporter un regard critique (exemple : écueils potentiels, adaptations à mettre en place selon des cas particuliers).

Le jury évalue la précision des réponses du candidat, ainsi que ses capacités d'analyse et prise de recul :

- Le candidat a su répondre correctement à un minimum de 5 questions ;
- Le candidat apporte un regard critique, lorsque cela est pertinent, sur les réponses attendues ;

Grilles 6 : Savoirs théoriques et pertinence

- Interactions entre le candidat et le jury :
 - le volume de la voix est adapté, l'élocution est claire, l'attitude est ouverte ;
 - les propos sont précisés ou reformulés suite aux demandes du jury.

Grille 3 : communication

Durée totale soutenance : 45 minutes